

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 mai 2014

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

> GROS PLAN DU MOIS

CERTIFICATION FORESTIERE

Assemblée générale de PEFC PACA - Gérer sa forêt pour mieux la valoriser et la protéger

Une cinquantaine d'acteurs forestiers est venue s'informer et débattre des différents modes de gestion des forêts régionales lors de l'Assemblée générale de l'association de certification forestière PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 29 avril dernier à Saint Etienne Les Orgues (Alpes de Haute-Provence).



↙
**360 000
ha**

certifiés en région
Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Cette troisième rencontre annuelle ouverte au public organisée par PEFC PACA, avait pour objectif de susciter les échanges avec ses adhérents et ses partenaires à partir d'interventions sur la question d'une meilleure valorisation et préservation des peuplements forestiers, en associant l'expérience au discours grâce à une visite de terrain.



La certification forestière PEFC, véritable outil de valorisation de la gestion durable

Animée par les Communes forestière PACA dans le cadre de l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne, l'association PEFC PACA œuvre, depuis 2003, au développement, à la promotion et à la valorisation des propriétaires et entreprises certifiés en région. Face aux attentes du grand public plébiscitant des produits plus naturels et des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement, le bois se positionne comme favori.

La réintroduction et le développement d'une sylviculture adaptée aux divers peuplements forestiers présents en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (forêt littorale majoritairement composée de taillis de chênes et de futaie de pin d'Alep et forêt de montagne composée de sapin, épicéa, mélèze, pins, hêtre) permettra de garantir la multifonctionnalité des espaces forestiers et ainsi de répondre aux attentes de la société.

La certification PEFC permet à chaque propriétaire et à chaque entreprise d'affirmer sa volonté de gérer durablement ce patrimoine forestier et de valoriser cet engagement à travers le respect de règles définies au sein de cahiers des charges nationaux. A travers la notoriété de la certification PEFC (le logo est de plus en plus visible auprès des consommateurs grâce aux actions de communication lancées par PEFC France), l'enjeu d'une meilleure acceptation sociale de la coupe de bois est visé. « Acheter un produit certifié PEFC c'est choisir de respecter la forêt ».



Renouer avec la pratique d'une véritable sylviculture dans les futaies de pins d'Alep

Les départements littoraux, en particulier le département des Bouches-du-Rhône, abritent une grande surface de peuplements de Pins d'Alep. Aujourd'hui valorisé en bois de trituration (pâte à papier / panneaux de particules) ou en bois énergie (plaquette forestière), ce bois a pourtant des propriétés mécaniques intéressantes qui lui permettraient d'être valorisé en bois d'œuvre (poutre, plancher, fermettes...). En effet, le Pin d'Alep se retrouve dans de nombreuses maisons provençales, preuve d'une possible revalorisation de son débouché.

Dans cette optique, le syndicat des propriétaires forestiers privés et sylviculteurs des Bouches-du-Rhône, a réalisé une étude sur la valorisation de cette essence à travers la reprise d'une sylviculture adaptée, intitulée « Le prix de mon arbre ».

En s'appuyant sur des cas concrets, plusieurs scénarii ont été proposés pour permettre aux propriétaires de mieux valoriser leurs peuplements en réalisant des coupes et des travaux à des stades de développement précis. L'objectif à terme pour le propriétaire forestier est de pouvoir trouver un équilibre entre l'investissement financier (réalisation de travaux sylvicoles) et les recettes générées par la bonne conduite de ses peuplements forestiers (valorisation en bois d'œuvre).

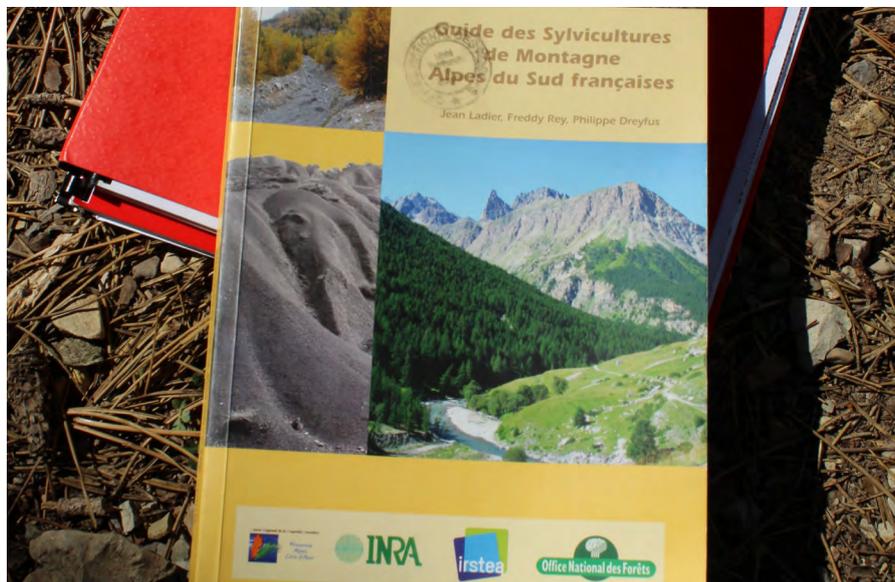


Accompagner la dynamique naturelle des peuplements forestiers en effectuant des coupes et des travaux forestiers pour obtenir des bois de qualité permet également d'entretenir les paysages et diminuer la masse ligneuse combustible représentant un danger accru lors d'incendies.

La gestion délicate des peuplements forestiers en zone de montagne

Les forêts de montagne jouent un rôle primordial dans la prévention des risques naturels (avalanches, chutes de bloc, glissement de terrain...). Grâce à de nombreux reboisements réalisés lors de la période d'après guerre, les espaces forestiers ont pu retrouver leur place dans les zones montagneuses.

Toutefois, la mise en œuvre d'actions sylvicoles permettant d'assurer leur pérennisation reste délicate. Ainsi, l'Office national des forêts avec la collaboration de l'Irstea (Centre de Grenoble), de l'Institut national de la recherche agronomique (Centre de PACA) et du Centre régional de la propriété forestière de PACA a élaboré, en 2012, « le guide des sylvicultures de montagne pour les Alpes du Sud françaises ».



Ce guide regroupe sous forme de fiches techniques synthétiques l'ensemble des informations disponibles dans les guides de sylviculture des différentes essences montagnardes. Il élargit également les problématiques de la sylviculture pour une meilleure appréhension de la multifonctionnalité des forêts. Il est par exemple préconisé de gérer les peuplements sous forme irrégulière ou jardinée, de favoriser les régénérations par trouées afin de conserver une couverture forestière garante d'une meilleure protection contre les aléas naturels.

Le développement de techniques d'exploitations alternatives, comme le débardage par câble, permet aujourd'hui d'intervenir au sein de peuplements en zone de forte pente et ainsi d'exploiter des bois de belle qualité à des fins d'utilisation en bois d'œuvre.

Répondre aux besoins du public en encadrant la pratique du tourisme en forêt

Avec une proportion d'espaces naturels importante (48 % de la région est couverte par la forêt) et un fort attrait touristique, plusieurs propriétaires ont développé des activités d'accueil du public en milieu forestier.

Au sein des forêts publiques, plusieurs équipements d'accueil (sentiers de randonnées, aires de pique-nique, sentiers botaniques...) ont trouvé leur place, permettant au public de profiter de ces espaces aux richesses exceptionnelles. Du côté des forêts privées, le développement d'activités touristiques en forêt est un exercice complexe. C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, l'association Forestour accompagne et promeut les propriétaires forestiers proposant des activités de tourisme, sports et loisirs en forêt privée sur la région PACA.



A travers un appui technique, le développement d'outils et la mise en réseau des porteurs de projets, Forestour a accompagné plusieurs propriétaires forestiers privés dans le lancement de leur activité alliant gestion durable de la forêt et accueil du public : hébergement & restauration, loisirs sportifs, chasse & cueillette, activités culturelles, découverte de l'environnement, ...

Unique association de promotion du tourisme en forêt privée en France, Forestour a également noué de nombreux partenariats avec les instances régionales, départementales, les gestionnaires forestiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur mais également dans d'autres régions.

L'association s'attache à valoriser la forêt méditerranéenne en trouvant une économie de l'accueil du public et du service récréatif qui valorise le patrimoine tout en respectant l'environnement forestier et les choix du propriétaire. L'élaboration de la « Charte Forestour » et l'engagement de nombreux propriétaires du réseau à la certification forestière PEFC démontre une volonté de proposer un accueil de qualité en milieu forestier.

Visite de terrain : extraction de pins et coupe d'amélioration de hêtre

La visite d'une coupe d'amélioration de taillis de hêtre en forêt domaniale de Saint Etienne les Orgues a clos cette assemblée générale. D'une surface totale de 31 ha, cette coupe visant à favoriser le développement des plus belles tiges de hêtre, a été réalisée par bûcheronnage manuel. 3 000 m³ de bois (hêtre, pin sylvestre, pin noir, chêne pubescent) ont pu être mobilisés.



Ancré sur la montagne de Lure, le massif forestier de Saint Etienne Les Orgues, regroupant forêts communale et domaniale (toutes deux certifiées PEFC), offre une grande richesse faunistique et floristique. De nombreuses essences forestières (Pin noir, Cèdre, Sapins Mélèze, Hêtre, Chênes...) conduites en divers traitements (futaie régulière, futaie irrégulière, taillis) favorisent cette biodiversité. Classée en zone Natura 2000 et réserve de Biosphère, la forêt abrite, entre autres, un sorbier endémique, plusieurs espèces de chiroptères, l'espèce tétra et la vipère d'Orsini.

Dans cette zone fortement fréquentée par le public (randonnées, pratiques sportives, Chapelle du XXIIIème siècle), la communication autour des coupes de bois est primordiale. Les panneaux de chantier et la certification PEFC sont des bons outils pour communiquer sur l'exploitation forestière. La qualité des exploitations est également un enjeu majeur pour améliorer l'acceptation sociale de la coupe de bois.



En amont des interventions sylvicoles, le document d'aménagement forestier de la forêt domaniale de Saint Etienne Les Orgues a été élaboré selon une démarche partenariale avec les associations locales (tourisme, protection de l'environnement, chasseurs...). Cette approche devra permettre une meilleure mise en œuvre des actions définies au sein de ce document.

Perspectives de développement en 2014

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'accompagnement, les membres de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont engagés pour l'année 2014 à mener plusieurs actions axées sur la gestion forestière durable.



Celles-ci aborderont les thématiques du développement de partenariats pour valoriser l'accueil du public en forêt, de la qualité des exploitations forestières (techniques d'exploitations, gestion des rémanents de coupe, respect du patrimoine naturel, conformité avec les documents de gestion...) et des actions à mener en vue de limiter les risques en milieu forestier (incendies, attaques parasitaires, tempêtes...).

La mise en œuvre de ces actions se fera majoritairement via des sessions d'information et le développement d'outils de communication à l'attention des acteurs forestiers (propriétaires, exploitants, gestionnaires...).

[www](#) [Lire l'article sur l'assemblée générale de PEFC PACA](#)

[www](#) [Consulter le site de PEFC PACA](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

CERTIFICATION FORESTIERE - Bilan des adhésions à PEFC PACA en avril 2014

Le bilan PEFC du mois d'avril est disponible. Ce mois-ci, ce sont 657 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



FORET PUBLIQUE - Bilan de la vente publique de bois de Nans les Pins

Fibois 06/83 a récemment publié un compte-rendu des ventes de bois des forêts publiques qui ont eu lieu à Nans les Pins le 17 avril dernier.

[www Lire l'article complet](#)

FORET PRIVEE - AG du Syndicat des Propriétaires forestiers des Bouches-du-Rhône

Le Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches-du-Rhône organise son assemblée générale le vendredi 13 juin prochain à partir de 9 heures à Gardanne.

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Rencontre de l'Observatoire dans les Alpes de Haute-Provence

Afin de présenter les différentes données et applications mises à disposition par l'Observatoire de la forêt méditerranéenne, les Communes forestières et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organisent leur troisième «Rencontre de l'Observatoire» le 19 juin prochain, à Digne, dans les Alpes de Haute-Provence.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Bilan des ventes de bois d'automne 2013 de la Coopérative

Le compte-rendu des ventes de bois d'automne 2013 en forêt privée de la Coopérative Provence Forêt vient d'être publié.

[www Lire l'article complet](#)

POLITIQUES TERRITORIALES - Rencontre des animateurs de CFT PACA

Le 27 mai dernier à Gardanne s'est déroulée une rencontre des animateurs de charte forestière de territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

SYLVOPASTORALISME - Lettre d'information n°47 du CERPAM

La dernière lettre d'information du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) vient de paraître.

[www Lire l'article complet](#)

COOPERATION - Conférence internationale PROFORBIOMED

La conférence internationale de PROFORBIOMED se tiendra le 20 juin 2014 à 8h45 à l'Hôtel de Région à Marseille.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Bilan des ventes de bois 2014 des forêts publiques de Sisteron

Le compte-rendu des ventes de bois des forêts publiques le 15 mai dernier à Sisteron vient d'être publié par Fibois 06/83.

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Euroforest 2014

La foire forestière européenne Euroforest aura lieu du 19 au 21 juin prochains à Saint-Bonnet-de-Joux (71).

[www Lire l'article complet](#)



> NOUVEAUTÉS SUR LE SITE www.ofme.org* ET SES SITES PARTENAIRES

Dans le cadre de la mise à jour de la rubrique Documentation du site www.ofme.org, voici les nouveautés de ce mois de mai :

L'insertion de 2 arrêtés préfectoraux relatifs à une interdiction exceptionnelle d'emploi du feu dans les départements du Gard et de l'Hérault a été réalisée, dans la rubrique «Lois - Règlements > Règlements relatifs à la défense des forêts contre l'incendie» à l'article consacré aux «Arrêtés préfectoraux d'application des dispositions DFCl du Code Forestier».

[www](#) [Retrouver ces arrêtés dans la rubrique Lois - Règlements > Règlements relatifs à la défense des forêts contre l'incendie](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

CRPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Crédits photographiques : P. Morand, I. Desmartin, S. Singh/Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur